



INFO

AU PERSONNEL OCCUPÉ DANS LE SECTEUR DE LA VENTE

ECHEC DES DISCUSSIONS POUR UNE CCT DANS LA VENTE

En dépit de plusieurs mois de discussions pour une convention collective dans la vente, nous constatons que nos efforts ont été vains faute d'accord avec l'association des grands commerces de détail sur les extensions des horaires d'ouverture et avec les petits commerces qui estiment que la situation n'est pas propice.

Dans le but de répondre à une volonté exprimée par le personnel de la vente d'avoir une convention collective de travail, nous avons entamé des discussions, d'abord avec les représentants des grands commerces.

Au travers de ces discussions, il nous paraissait important d'améliorer les salaires de la branche et de négocier de meilleurs aménagements du temps de travail pour faire face aux très grandes amplitudes horaires de la branche.

Les grands commerces poursuivaient un autre objectif, celui d'avoir notre accord pour obtenir des ouvertures prolongées le soir.

Du côté syndical, nous étions conscients qu'il fallait faire des concessions sur les extensions d'heures pour avoir une CCT mais pas à n'importe quel prix.

Aussi, nous sommes entrés en matière sur une ouverture prolongée les soirs jusqu'à 19h00 à l'exception de la nocturne hebdomadaire et le samedi jusqu'à 17h30, ainsi que les veilles de fête jusqu'à 18h00. De surcroît, il a été très difficile d'accepter la fermeture prolongée le samedi dans la mesure où le personnel de la vente y est hostile.

Pour l'association des grands commerces, cela n'était pas satisfaisant, car ils ont mis comme condition sine qua non, pour avoir une CCT, d'accepter une extension à 18h00 le samedi.

Nous avons refusé cette demande et en raison de l'intransigeance des grands commerces qui n'ont pas tenu compte de l'avis des trois syndicats et des petits commerces, les discussions pour une CCT ont capoté.

Après ce constat d'échec avec les grands commerces, nous avons interpellé l'UCOVA (Association des petits commerces) pour les inviter à faire une CCT uniquement pour le petit commerce. L'UCOVA ne veut pas non plus d'une CCT en estimant que la situation actuelle n'est pas propice à cette discussion.

Dès lors, nous allons suivre de près les débats sur la révision de la loi sur l'ouverture des magasins qui vont débiter dans le deuxième semestre de cette année.

Toutefois, dans le cadre de la consultation auprès des organisations intéressées, il est prévu des ouvertures en semaine jusqu'à 20h00 et 21h00 pour la nocturne, 18h00 pour le samedi et également pour les veilles de fête.

Notre syndicat, ainsi que les deux autres syndicats qui ont participé aux discussions, vont s'opposer à toute ouverture supplémentaire par rapport à la législation actuelle, car il n'y a aucune raison de péjorer les conditions du personnel par une augmentation des amplitudes horaires sans la moindre compensation.

Nous aurons besoin de votre soutien pour faire aboutir le référendum !

Le secteur de la vente se doit d'améliorer l'attractivité et l'image de cette branche. Il avait une belle opportunité grâce à une CCT, mais les acteurs de la branche n'ont pas voulu saisir ces enjeux.

Avec nos salutations.



Carole Furrer
Présidente



Bernard Tissières
Responsable secteur vente